

**PRIMATURE  
CABINET**



**BURKINA FASO**  
**Unité - Progrès - justice**

# **PRESENTATION DE LA FEUILLE DE ROUTE DE LA TRANSITION**

**Déclaration de Son Excellence Monsieur Albert OUEDRAOGO  
Premier Ministre, Chef du Gouvernement**

**Prononcée devant l'Assemblée Législative de la Transition**



**04 Avril 2022**

**Monsieur le Président de l'Assemblée Législative de la Transition ;**

**Mesdames et Messieurs les députés de l'Assemblée Législative de la Transition ;**

Mon adresse devant votre auguste Assemblée intervient à un moment où notre pays est confronté au terrorisme qui continue de nous arracher des vies et de semer la désolation dans certaines contrées du territoire national. Je voudrais alors, en cette occasion solennelle, saluer la mémoire de toutes les personnes arrachées à notre affection, du fait du terrorisme. J'adresse mes sincères condoléances aux familles endeuillées et mes vœux de prompt rétablissement aux blessés. Je rends un hommage particulier aux Forces de Défense et de Sécurité, aux Volontaires pour la Défense de la Patrie, engagés dans cette guerre qui nous est imposée et pour laquelle ils ont déjà payé un lourd tribut.

**A la mémoire de toutes les personnes tombées sous les balles assassines des terroristes, je vous demande d'observer une minute de silence.**

-----**Silence**-----

**Je vous remercie !**

**Monsieur le Président ;**

Le 24 janvier 2022, notre pays, le Burkina Faso, a entamé une nouvelle ère de son histoire politique avec l'avènement du Mouvement Patriotique pour la Sauvegarde et la Restauration (MPSR).

Ce changement de régime qui a été salué par les Burkinabè, s'inscrit dans une logique visant la transformation profonde de notre pays, à travers le retour aux fondements cardinaux de la République et à ses valeurs qui garantissent notre vivre-ensemble.

Pour y arriver, le Président du Faso, Le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo DAMIBA, a, dans une approche inclusive, mis en place, une commission chargée d'élaborer les projets de charte et d'agenda devant régir la Transition.

**Le 1<sup>er</sup> mars 2022**, les forces vives de notre nation ont adopté ces instruments qui encadrent les relations entre votre auguste Assemblée Législative et le Gouvernement, durant la période qu'elle a déterminée.

Par la suite, il a plu à Son Excellence Monsieur Paul-Henri Sandaogo DAMIBA, Président du Faso, Président de la Transition, de m'appeler à la haute fonction de Premier ministre, Chef du Gouvernement. Aussi, voudrais-je du haut de cette tribune, lui réitérer mes sincères remerciements et ma profonde gratitude. J'accueille cette marque de confiance avec humilité et je prends l'engagement d'œuvrer ensemble avec vous, représentants des Burkinabè et avec toute l'équipe gouvernementale, à l'atteinte des objectifs à nous assignés.

Ce jour, 04 avril est donc une date historique dans le cheminement de la Transition politique ouverte et le processus de création de bases solides pour la construction d'une démocratie paisible et durable de notre pays.

En effet, nous inaugurons aujourd'hui, le début du dialogue fructueux nécessaire qui doit exister entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif qu'incarne votre Assemblée.

Cet exercice est conforme aux dispositions de l'article 18 de la Charte de Transition qui prévoit que : « (...) Dans un délai de trente jours après la formation du Gouvernement, le Premier ministre présente la feuille de route de la Transition à l'Assemblée Législative de la Transition (ALT) (...) ».

Auparavant, qu'il me soit permis, de vous exprimer, **Monsieur le Président**, ma gratitude pour l'accueil qui m'a été réservé.

Je voudrais, ensuite, adresser mes chaleureuses félicitations à chacun d'entre vous, honorables députés, pour votre désignation comme membre de l'ALT.

La présence au sein de cette ALT, de personnes de ressources et de grande expérience, de femmes et de jeunes de qualité, me réconforte dans ma conviction que vous saurez vous hisser à la hauteur des espérances des Burkinabè. Je voudrais donc vous souhaiter de conduire dans cet hémicycle, une mission pleine de succès pour la défense de notre héritage commun, le Burkina Faso.

Je tiens à féliciter particulièrement l'honorable député, Aboubacar TOGUYENI, élu par ses pairs, pour présider aux destinées de l'ALT. **Monsieur le Président**, je vous exprime ma distinguée considération et vous assure de ma disponibilité à travailler avec vous, pour la réalisation de nos missions qui sont, de répondre aux préoccupations qui hantent depuis quelques années, l'esprit de tous les Burkinabè.

**Monsieur le Président,**

**Honorables députés,**

Avant de vous présenter les priorités d'actions de la Transition, il me paraît indispensable de vous rappeler la situation dans laquelle notre pays se trouve depuis quelques années.

### **I- Diagnostic de la situation nationale**

Cela fait maintenant plusieurs décennies que notre pays est secoué par de nombreuses crises.

**D'abord une crise politique et de gouvernance dans l'exercice du pouvoir d'Etat.**

Me référant au passé récent, l'histoire de la 4<sup>e</sup> République a été émaillée par de nombreuses convulsions politiques qui ont mis en péril les fondements de notre Nation, la stabilité des institutions et la paix sociale. Il s'agit notamment des événements de 1998, nés du drame de Sapouy, de l'insurrection populaire de 2014, de la résistance au coup d'Etat de 2015, mais également du constat d'une accentuation des phénomènes de la corruption, de la mauvaise gestion de la chose publique.

Aujourd'hui, plus que jamais, les Burkinabè appellent de tous leurs vœux, à une transformation profonde de la gestion politique, administrative et économique du pays. Dans le même sens, ils s'interrogent sur l'efficacité de la justice et des structures de lutte contre la corruption.

A la crise politique et de gouvernance s'est ajoutée au cours des six dernières années, **une crise sécuritaire et humanitaire sans précédent**, qui continue d'endeuiller nos familles et la Nation toute entière.

En effet, les attaques terroristes qui affectaient certains pays voisins, ont fini par toucher notre pays en 2015 et se sont depuis lors aggravées.

La persistance de ces actes barbares témoigne de la portée limitée de nos actions de lutte contre ce fléau. En particulier, elle résulte d'un certain nombre d'insuffisances dont le faible maillage sécuritaire du territoire, le problème d'équipements et de moyens logistiques.

L'une des conséquences du phénomène du terrorisme est le déplacement massif des populations. A ce jour, notre pays compte plus d'un million huit cent mille (1 800 000) Personnes Déplacées Internes (PDI), réparties dans 277 communes d'accueil.

Cet afflux de compatriotes contraints de fuir les affres du terrorisme, crée une situation humanitaire sans précédent.

**A ce contexte sécuritaire et humanitaire difficile, s'est greffée aussi la crise sanitaire liée à la Covid-19, dont les conséquences les plus visibles aujourd'hui restent le ralentissement du rythme de croissance de l'activité économique et les pressions inflationnistes générées par les difficultés d'approvisionnement sur les marchés internationaux.**



Toutes ces perturbations sont d'autant plus ressenties par nos concitoyens et dévoilent que notre économie est vulnérable, peu diversifiée, peu transformatrice de produits de base.

## **II- Priorités de la Transition**

**Honorables députés,**

Pour faire face aux difficultés ci-haut évoquées, les forces vives de la Nation, réunies en Assises, nous ont chargés de conduire un agenda bâti autour de 4 objectifs stratégiques assortis d'actions visant à atteindre des résultats précis au cours de la période de Transition.

Il s'agit de :

- lutter contre le terrorisme et restaurer l'intégrité du territoire ;
- répondre à la crise humanitaire ;
- refonder l'État et améliorer la gouvernance et enfin,
- œuvrer à la réconciliation nationale et la cohésion sociale.

**Honorables députés,**

**Le premier objectif de la feuille de route de mon Gouvernement porte sur la lutte contre le terrorisme et la restauration de l'intégrité du territoire national.**

Face au péril terroriste, nous n'avons d'autre choix que de sauvegarder l'intégrité territoriale, en libérant les zones occupées par les groupes terroristes, en y ramenant la sécurité et en assurant la continuité du service public et le développement local.

Pour atteindre cet objectif, mon Gouvernement, conformément aux orientations du Président du Faso, réitérées dans sa dernière adresse à la Nation, déroule des actions visant à renforcer l'efficacité de l'action militaire sur le terrain et à améliorer la collaboration entre les FDS, les Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP) et les populations. Dans ce cadre, la consolidation et l'établissement de partenariats stratégiques, ainsi que la réorganisation du dispositif de sécurité nationale sont en cours. Nous avons conscience de l'impatience de nos compatriotes d'observer des résultats rapides sur le terrain.

Toutefois, nous sommes convaincus que les actions engagées et celles à venir produiront des résultats attendus.

En ce qui concerne la coopération militaire avec d'autres Etats notamment, l'option est désormais de diversifier les partenariats, afin d'optimiser les atouts spécifiques de chaque partenaire. En tout état de cause, ces partenariats seront fondés sur le respect de notre indépendance territoriale et la sincérité.

Sur le plan organisationnel, les départements en charge de la sécurité et de la défense ont entrepris de renforcer la coordination des dispositifs de renseignement et de la veille stratégique au sein du commandement. La création du Commandement des Opérations du Théâtre National procède de cette logique. Il en est de même des différents réaménagements au sein du commandement.

Aussi, le Gouvernement continue de renforcer les effectifs des FDS à travers des recrutements conséquents. Le rappel des militaires du rang et des sous-officiers admis à la retraite des années 2019 à 2022 rentre également dans ce cadre.

Par ailleurs, dans la logique de l'opérationnalisation de la politique de sécurité nationale et de ses instruments de mise en œuvre, nous avons engagé d'importants projets d'équipements qui vont permettre de renforcer les moyens matériels et logistiques des FDS, construire de nouvelles infrastructures de sécurité et apporter un appui au déploiement de l'administration publique. De même, nous allons apporter notre soutien pour accélérer le traitement des dossiers de terrorisme pendants en justice.

Nous savons tous que sans la complicité de certains de nos concitoyens avec l'entreprise terroriste, ce fléau serait très vite circonscrit. La création de Comités Locaux de Dialogue pour la Restauration de la Paix, annoncée par le Chef de l'Etat vise à créer les conditions de l'engagement de tous les Burkinabè en faveur d'un retour de nos frères et sœurs en rupture de dialogue avec la Nation.

Je profite donc de ma présence à cette tribune, pour réitérer l'appel solennel du Président du Faso à tous les enfants de ce pays qui ont pris les armes contre la mère patrie, à les déposer et à revenir pour que nous puissions poursuivre ensemble, la construction de notre maison commune.

**Monsieur le Président,**

Au regard du nombre important de personnes déplacées internes, **répondre aux besoins humanitaires pressants, renforcer la prévention et la résilience face à l'extrémisme violent, constituent le deuxième objectif de la politique de mon Gouvernement.**

La détresse des personnes déplacées internes commande de l'ensemble des Burkinabè d'y apporter une réponse humanitaire adéquate. Mon Gouvernement, pour sa part, œuvre déjà à assister les PDI sur tous les sites d'accueil enregistrés par les services en charge de l'action humanitaire.

Je saisis cette opportunité pour saluer et féliciter les élans de solidarité multiforme développée par les partenaires qui, malgré les risques divers, sont sur le terrain et travaillent sans cesse à leur assurer un minimum de dignité.

Aussi, concomitamment à l'action militaire qui vise à libérer les zones occupées, mon Gouvernement travaillera au retour volontaire des personnes déplacées internes dans leurs localités d'origine.

A cet effet, il mettra en place, un plan de soutien à la réinstallation et à l’insertion socio-économique des personnes déplacées internes et des personnes affectées par le terrorisme. Il accordera dans ce cadre, une importance particulière à la ré-scolarisation des enfants touchés par le terrorisme et à l’aide psycho-sociale.

Toutefois, pour trouver des réponses structurelles à l’hydre terroriste, nous devons renforcer la prévention de la radicalisation et de l’extrémisme violent. A ce titre, nous allons accélérer la mise en œuvre des projets et programmes de développement territorial et de renforcement de la résilience des populations face à la radicalisation et à l’extrémisme.

## **Monsieur le Président,**

Face à la crise alimentaire occasionnée par le déficit céréalier de la campagne agricole 2021-2022, le Gouvernement entend renforcer la mise en œuvre du Plan de réponse et de soutien aux personnes vulnérables à l’insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Il s'agit à ce niveau, d'intensifier entre autres, les mesures suivantes :

- l'approvisionnement des boutiques-témoins et le contrôle des prix qui s'y appliquent ;
- la distribution de vivres ou de cash aux ménages cibles affectés par la crise alimentaire ;
- la prise en charge nutritionnelle d'enfants frappés par la malnutrition.

**Monsieur le Président,**

**Honorables députés,**

**La refondation de l'État et l'amélioration de la gouvernance** à tous les niveaux constituent le troisième objectif stratégique de la feuille de route de mon Gouvernement.

En effet, il est essentiel de repenser l'Etat dans tous ses compartiments, afin de recentrer ses actions sur l'intérêt général.

**Aussi, qu'il s'agisse des pans administratif, politique et économique de la gouvernance publique, mon Gouvernement prendra les mesures ci-après par domaines de gouvernance.**

**Au niveau de la gouvernance de l'administration publique**, afin de restaurer la confiance entre gouvernants et gouvernés, j'engagerai tous les efforts nécessaires pour redonner à l'administration publique sa neutralité et son efficacité. Pour ce faire, nous prendrons entre autres les mesures suivantes :

- la suspension des recrutements sur mesures nouvelles en attendant une relecture des textes ;
- la classification des fonctions techniques au sein de l'administration ;
- la promotion des compétences techniques et des valeurs dans les choix des Directeurs généraux des entreprises et établissements publics de l'Etat ;
- l'adoption des plans de carrière au sein de l'administration publique et enfin ;



- la stabilisation du nombre et de la nomenclature des ministères.

Dans le domaine de la lutte contre la corruption et la mauvaise gestion des deniers publics, nous allons accompagner les corps de contrôle dans leurs missions.

En outre, nous allons accentuer le contrôle des marchés et l'exécution des travaux d'une manière générale.

Dois-je ici vous rappeler que suivant les instructions données par le Président du Faso, les audits de la gestion de structures de l'Administration publique ont effectivement commencé le 1<sup>er</sup> avril 2022.

Nous prendrons également des mesures fortes, en vue de réduire le train de vie de l'Etat. Dans ce sens, nous invitons les agents publics, les partenaires sociaux et les organisations de la société civile, à accompagner ce processus de réforme, en vue d'instaurer une administration vertueuse et efficiente.

Restaurer l'autorité de l'État fait également partie de nos priorités. A cet égard, il appartient à la justice, d'assumer son indépendance et sa responsabilité dans le traitement des dossiers judiciaires. Les citoyens en conflit avec les lois et règlements doivent être sanctionnés, conformément aux dispositions en vigueur.

### **Honorables députés,**

La promotion d'une bonne gouvernance politique est la clé pour assurer la stabilité politique et renforcer la démocratie. Le processus électoral doit être transparent, ouvert, crédible et sincère. Toutefois, la corruption électorale affecte les fondements de la démocratie lors des scrutins électoraux.

En outre, le pluralisme politique acté par la constitution de 1991, a été dévoyé par la création de nombreux partis politiques sans existence réelle sur le terrain. Par ailleurs, les sources de financement des partis politiques ne sont pas toujours connues.

Cela constitue un facteur aggravant de la corruption et du blanchiment d'argent, car le financement occulte des échéances électorales favorise cette collusion malsaine entre décideurs publics et d'autres groupes d'intérêts privés.

L'amélioration de la gouvernance politique nécessite qu'au sortir de la présente Transition, notre pays dispose d'une réglementation des partis politiques débarrassée des tares qui ont longtemps empêché l'expression d'une démocratie véritable dans le jeu politique national.

C'est pourquoi, le Gouvernement proposera à la représentation nationale, un nouveau cadre juridique relatif à la création, au financement des partis politiques et au plafonnement des dépenses de campagnes. Ces réformes seront consolidées dans le passage à une Ve République.

En tout état de cause, le Gouvernement mettra tout en œuvre pour organiser dans les délais impartis, des élections libres, ouvertes et transparentes, afin de doter notre pays d'institutions fortes et démocratiques.

A cet égard, nous apporterons tout notre soutien à l'organe chargé des élections, pour dérouler de façon concertée avec l'ensemble des acteurs, les activités nécessaires à la bonne organisation des scrutins qui mettront fin à la Transition.

En ce qui concerne la chefferie coutumière, le Gouvernement vous proposera un projet de loi visant à doter cette entité d'un statut. De même, il vous soumettra, une loi visant à mieux encadrer les libertés religieuses.

### **Monsieur le Président,**

Au niveau de la gouvernance économique, les priorités de mon gouvernement porteront notamment sur l'amélioration de la mobilisation des ressources, la rationalisation de la dépense publique et la relance économique. Nous prendrons les mesures visant à consolider les réformes du foncier urbain et rural, à renforcer l'informatisation des régies de recettes ainsi que l'interconnexion de leurs bases de données.

En matière de relance économique, le Gouvernement va œuvrer à la consolidation des acquis du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES). Ce plan, émanation de la réflexion de l'ensemble des corps de l'Etat n'a pas abouti car les mécanismes de mise en œuvre pour l'atteinte des objectifs n'étaient pas efficaces. Nous allons nous atteler à la mise en œuvre des projets structurants identifiés dans le PNDES-II. Ainsi donc, ces projets structurants de même que les actions prévues dans l'Agenda de la Transition serviront de base à l'élaboration d'un nouveau référentiel de développement pour la période transitoire.

A ce titre, nous allons accélérer les travaux d'infrastructures routières, agricoles et industrielles, tout en déployant progressivement un plan de sécurisation des investissements stratégiques sur le territoire national.

Le Gouvernement va prendre de nouvelles initiatives pour l'amélioration des secteurs sociaux de base, notamment le développement du capital humain et la réduction des inégalités dans les offres de service public.

Pour promouvoir l'accès universel au service de santé, les interventions porteront sur le relèvement de l'offre de santé et l'élaboration de nouvelles réformes pour la mise en œuvre efficiente de la gratuité des soins au profit des personnes vulnérables, des femmes enceintes et des enfants de moins de cinq ans.

Dans le domaine de l'éducation, les interventions concerneront l'accroissement de l'offre éducative, la mise en œuvre de la stratégie nationale d'éducation en situation d'urgence, et la poursuite du basculement de notre système éducatif vers l'enseignement et la formation technique et professionnelle.

Il s'agira de poser les bases d'une réforme structurelle de notre système d'enseignement de manière à former des cadres capables de soutenir nos objectifs de développement.

En faveur de l'emploi, nous prendrons des mesures incitatives pour booster l'entrepreneuriat chez les jeunes et les femmes et pour promouvoir la formalisation des emplois informels.

S'agissant de l'amélioration de l'accès des populations à un cadre de vie décent, le Gouvernement va investir dans la réalisation d'infrastructures en matière d'eau potable et d'assainissement, dans l'accroissement de l'offre de services électriques, le renforcement et l'extension du réseau électrique ainsi que la construction de logements décents.

### **Honorables députés,**

Le quatrième objectif stratégique du Gouvernement concerne la poursuite du chantier de la réconciliation nationale qui permettra d'amorcer le processus de reconstitution du tissu social érodé par divers conflits. L'ambition est de promouvoir la cohésion sociale et consolider la paix.

Les mesures prioritaires à entreprendre concernent entre autres :

- l'accélération du traitement des dossiers pendants en justice ;

- la lutte contre les discours haineux et la stigmatisation des communautés ;
- la poursuite du processus de réconciliation nationale ;
- la promotion des valeurs traditionnelles / locales de cohésion sociale et la communication non violente ;
- l'éducation à la paix et à la citoyenneté.

Ces différentes actions seront mises en œuvre à travers la Stratégie Nationale de la Cohésion Sociale et plusieurs autres initiatives comme :

- le Programme de Prévention et de Gestion des Conflits par les Mécanismes Endogènes et Traditionnels dont l'objectif est de prévenir et gérer les conflits sur l'ensemble du territoire national et de promouvoir la cohésion sociale et le vivre-ensemble ;
- le Programme de Prévention de la Radicalisation et de l'Extrémisme Violent (PPREV) qui permettra de renforcer les capacités nationales dans la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.



### **III- Message de mobilisation des acteurs nationaux et accompagnement des partenaires**

**Monsieur le Président,**

**Mesdames, Messieurs,**

Les priorités que je viens de présenter et qui ne sont pas exhaustives seront inscrites dans un instrument de programmation servant de guide à l'action quotidienne du Gouvernement. L'objectif est d'exécuter les priorités de la Transition, tout en poursuivant la mise en œuvre des instruments de planification en cours.

Face aux nombreux défis du moment, le gouvernement maintiendra, malgré tout, une politique budgétaire soutenable qui préservera la viabilité des finances publiques.

Le Burkina Faso reste résolument engagé dans la dynamique de nouer et de consolider des partenariats fructueux avec l'UEMOA, la CEDEAO, les organisations régionales, les institutions internationales, les organismes de développement et les pays amis.

C'est le lieu pour moi, de réitérer l'invitation du Président du Faso aux partenaires techniques et financiers, aux amis du Burkina Faso, afin qu'ils continuent d'accompagner notre pays sur les différents chantiers du développement, surtout dans cette période particulièrement difficile.

En tout état de cause, notre intérêt pour le rendez-vous de l'histoire s'inscrit tant dans la durée (temps dont nous ne disposons pas) que dans le contenu agencé scrupuleusement dans notre instrument de programmation. C'est dire qu'en considérant l'immensité des missions de sauvegarde, de restauration et de refondation de l'Etat-Nation, le temps imparti par la Charte est un déterminant capital que nous avons rigoureusement séquencé et millimétré d'actions qui sont les remèdes pour un Burkina nouveau, pour un Burkina debout dans le concert des Nations.

C'est pourquoi, nous ne doutons point de l'accompagnement de la Communauté Internationale que nous ne cessons de remercier. Nous tenons à la rassurer de notre volonté d'arriver rapidement au terme de cette Transition.

## **Conclusion**

**Monsieur le Président,**

**Honorables députés,**

**Mesdames, Messieurs,**

Au moment où s'achève mon exposé devant votre auguste Assemblée, je voudrais rappeler à l'ensemble de mes compatriotes que les priorités que je viens de présenter ne sont pas celles d'une moitié de Burkinabè contre l'autre. Dans ce contexte de Transition, il n'y a ni majorité, ni opposition.

D'où l'impérieuse nécessité de se dresser comme un seul homme, pour sauver l'essentiel, à savoir notre patrie. Nous devons sauvegarder l'intégrité de notre territoire et le transmettre intact aux générations futures.

Dans l'histoire, notre Peuple a toujours su montrer sa capacité à surmonter les pires épreuves auxquelles il a été confronté. J'ai donc confiance en notre aptitude à nous inscrire dans la tradition de vainqueurs de nos devanciers.

Pour relever les différents défis, qui s'opposeront à notre marche victorieuse pour la paix et la sécurité, chaque citoyenne et chaque citoyen doit faire preuve de patriotisme, d'intégrité, de solidarité, de civisme, de sacrifice, de dialogue, d'amour du travail, qui sont, entre autres, des valeurs chères à chacun de nous et qui sont inscrites dans la Charte de la Transition.

**Vive le Burkina Faso !**

**LA PATRIE OU LA MORT, NOUS VAINCRONS !**



## **PRIMATURE**

03 BP 7027 Ouagadougou 03  
BURKINA FASO

Tél: (+226) 25 32 48 90 / 91 Fax :(+226) 25 33 05 51  
[www.gouvernement.gov.bf](http://www.gouvernement.gov.bf)